

qu'elle peut avoir trois mille hommes de débarquement ; mais il seroit grandement à souhaiter que M. de Bourlamaque pût se soutenir dans sa position à Sorel. C'est, selon moi, un des meilleurs partis que nous ayons à prendre, s'il est possible, comme je croirois devoir l'espérer, attendu les forces que ce brigadier a à ses ordres. Vous en déciderez néanmoins comme il vous plaira ; je ne puis que m'en référer entièrement à tout ce que vous jugerez à propos de faire à cet égard ; je vous fais seulement part de ma façon de penser sans entendre gêner la vôtre, d'autant mieux que vous êtes sur les lieux, à portée de combiner toutes choses et d'ordonner conséquemment.

J'aurois déjà envoyé des sauvages à Sorel, si nos domiciliés, qui, comme vous savez, ne forment plus qu'un corps, avoient voulu se démembler ; car je ne saurois, suivant leur désir de marcher en total, les envoyer tous à M. de Bourlamaque, parce que, d'un instant à l'autre, ils pourroient devenir extrêmement nécessaires à l'Ile-aux-Noix. Ainsi je fais mon possible pour que ceux des pays d'En-Haut qui sont en cette ville partent tout de suite.

Je vais incessamment prendre des arrangements pour faire arrêter les miliciens et les cavaliers déserteurs et les faire rejoindre.

Je sens bien toute la nécessité d'un exemple sévère au sujet de ces déserteurs et ne puis désapprouver l'ordre que vous avez donné à M. de Bourlamaque de publier à cet égard un ban sous peine de la vie ; mais je crains, vu les circonstances, que cela n'ait de fâcheuses suites,